

COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

FSE-002 B. ÉD. SECONDAIRE - RAPPORT D'AMÉLIORATION

CONTINUE R : 03 – CAQ-240617

« Que le CAQ recommande au Sénat académique d'accepter le **rapport d'amélioration continue des programmes de formation à l'enseignement au secondaire**, tel que modifié, à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de **ces** programmes (CGV-211204). »

Vote sur R : 03

unanime

ADOPTÉE

Proposition au Sénat académique

« *Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes de formation à l'enseignement au secondaire* à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de **ces** programmes (CGV-211204). »

Rapport d'AC Reçu : 240327
 Conseil de faculté Adopté : 231110, 240124 et 240327
 CAQ Adopté : 240617

FSÉ-002 BEdSec	Adoptées au CGV-211204				
CATÉGORIE	DÉCISION FINALE DU SCDP	ACTIONS PRISES	Partenaires, le cas échéant	Date d'adoption au Conseil de faculté	CAQ
	Améliorations de la gestion du programme				
G-2 COURS	Que la FSÉ mette en œuvre des stratégies pour renforcer les liens entre les assises théoriques et la pratique.	La FSÉ a proposé une stratégie de recherche en partenariat avec la MEDPE, dans laquelle le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) développerait cinq objectifs, dont l'évaluation de pratiques novatrices.	CRDE ; ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE)	La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté le 24 janvier 2024	En cours
G-3 ENCADREMENT	Que la FSÉ développe des plans de cours cadres faisant référence aux principes du cadre conceptuel y compris l'acquisition des compétences professionnelles et les approches actualisantes et inclusives afin de mieux partager la vision de la formation.	En vue de la mise en œuvre éventuelle d'une approche programme, la FSÉ développe actuellement un cadre conceptuel basé sur le développement de compétences dans un contexte inclusif et s'engage à produire un canevas uniforme de plan de cours axé sur ce cadrage conceptuel.		La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté du 27 mars 2024	À venir
G-4 R-D-C	Que la FSÉ mette en œuvre des stratégies pour accroître la visibilité de la recherche menée à la FSÉ et le réinvestissement de ses résultats dans les pratiques de formation.	Dans le cadre de la mise en œuvre éventuelle d'une approche programme, la FSÉ continue sa réflexion sur les moyens d'accroître la visibilité et le réinvestissement de la recherche au premier cycle. Les idées suivantes sont en développement : une plage spéciale pour les projets étudiants dans la publication Info-CRDE ; une vitrine de recherche dans le colloque annuel de la PALC à la FSÉ ; l'accès à certain cours de la MED par des personnes étudiantes de 5e au premier cycle ; la présentation de projets de recherche par des personnes étudiantes de 2e cycle dans les cours de 1er cycle.	CRDE ; FESR ; Conseil étudiant en sciences de l'éducation	La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté du 27 mars 2024	En cours
G-5 COLLABORATION	Que la FSÉ mette en place un comité de formation à l'enseignement au niveau secondaire rassemblant tous les partenaires impliqués (décanats, directions des unités académiques, responsables des programmes, professeures et professeurs, représentation de l'association des étudiantes et étudiants) afin d'assurer la qualité de la formation.	En vue de la mise en œuvre éventuelle d'une approche programme, la FSÉ a créé un <i>Comité consultatif</i> rassemblant ses partenaires (MEDPE, équipe de direction de la FSÉ, membres du corps professoral de la FSÉ et de nos facultés partenaires, conseil étudiant, association professionnelle en enseignement, anciennes personnes étudiantes, etc.) afin de construire son projet d'approche programme de façon collaborative et collégiale. Ce comité s'est déjà réuni à deux reprises.	Faculté des sciences ; Faculté des arts et sciences sociales ; Faculté des sciences de la santé et services communautaires ; MEDPE ; AEFNB ; Conseil étudiant de la FSÉ	La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté du 27 mars 2024	Complétée
	Projet de modifications majeures				

FSÉ-002 BEdSec	Adoptées au CGV-211204				
CATÉGORIE	DÉCISION FINALE DU SCDP	ACTIONS PRISES	Partenaires, le cas échéant	Date d'adoption au Conseil de faculté	CAQ
M-1 STRUCTURE	Que la FSÉ révisé la structure du programme combiné en éducation secondaire afin d'offrir la possibilité aux étudiantes et étudiants une formation composée de trois disciplines enseignables, discipline comptant chacune 24 crédits.	Dans le cadre de la mise en œuvre éventuelle d'une approche programme, la FSÉ continue sa réflexion sur la structure de ses programmes et s'engage à étudier, en consultation avec ses facultés partenaires, la faisabilité d'offrir un programme combiné en éducation secondaire composé de trois disciplines enseignables, chacune comptant 24 crédits.		La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté le 10 novembre 2022	Complétée
M-1 STRUCTURE	Que l'exigence de la connexité soit éliminée afin de mieux répondre aux besoins des districts scolaires en milieu rural et de permettre plus de flexibilité dans les choix des majeures et des mineures et que des solutions soient identifiées par les unités concernées pour assurer la qualité de la formation.	L'obligation de la connexité a été enlevée. Le projet a été accepté au Sénat académique lors de sa réunion du 11 mai 2023.		La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté le 10 novembre 2022	Complétée
M-1 STRUCTURE	Que la FSÉ fasse l'exercice de réduire la durée du Baccalauréat en éducation à 12 mois et de considérer l'offrir sur les trois campus afin que le programme soit accessible et compétitif.	Le projet d'assouplissement général, qui a permis de réduire la durée du B. Ed. à 16 mois, a été adopté au Sénat académique du 11 mai 2023.		La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté le 10 novembre 2022	Complétée
M-4 BANQUE DE COURS	Que la FSÉ améliore la flexibilité des parcours des étudiantes et étudiants en éliminant les cours de 1 crédit et de 2 crédits, en organisant les cours en blocs de 3 crédits sans dépasser le total de 168 crédits sur cinq ans, et en permettant plus de cours optionnels.	Nous avons accompli ceci avec le projet d'assouplissement, adopté au Sénat académique du 11 mai 2023.		La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté le 10 novembre 2022	Complétée
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que la FSÉ évalue l'ensemble des cours dans une approche-programme afin d'améliorer la cohésion entre lesdits cours, éliminer les redondances et assurer un contenu obligatoire permettant d'atteindre les résultats d'apprentissage ciblés.	En 2022, un Comité de pilotage de l'approche programme à la FSÉ a commencé le travail de guider la faculté vers l'instauration d'une approche programme fondée sur des axes de vision et un cadrage théorique par compétence. Le travail se poursuit en vue d'une mise en oeuvre en 2025.		La proposition a été adoptée au Conseil de la faculté du 27 mars 2024	En cours
	Amélioration continue				